

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème ANNÉE - NUMÉRO 701

24 AVRIL 1998 - 150 Francs CFA



A L'ÉCOUTE DU PAPE

LE PROBLÈME DE LA FAIM EXIGE EFFORT CONCERTÉ DE TOUS LES PEUPLES ET DE TOUTES LES NATIONS

A travers le monde, des centaines de millions de personnes souffrent encore de malnutrition, et aucune solution immédiate n'a encore été apportée. C'est pourquoi il est encore plus urgent, comme je le disais aux participants au Sommet mondial sur l'Alimentation, que toutes les personnes œuvrent ensemble afin d'apporter un remède à cette situation, "pour qu'il n'y ait plus, côté à côté, des personnes affamées et d'autres qui vivent dans l'opulence, [...] des personnes qui manquent du nécessaire et d'autres qui gaspillent largement" (Discours au Sommet mondial sur l'Alimentation à Rome, 13 novembre 1996, n. 2)

Tout effort visant à résoudre ce problème exige des décisions économiques et politiques de la part des organismes gouvernementaux, nationaux et internationaux, pour encourager et renforcer la production agricole locale, tout en protégeant les terres cultivées et en préservant les ressources naturelles. L'aide aux pays en voie de développement et les procédures visant à déterminer des termes équitables d'échange et des accords de crédit devraient aller de pair avec une stratégie en vue d'un partage réel des progrès technologiques et de la formation adaptée des personnes, afin que ces pays eux-mêmes soient les agents de leur propre développement.

La promotion d'une telle coopération entre les États est l'un des objectifs principaux de l'activité du Saint-Siège dans le domaine de la diplomatie internationale, une coopération fondée sur le plus grand respect pour la dignité humaine et sur la préoccupation pour les besoins des moins privilégiés. Un effort concerté de la part de tous les peuples et de toutes les nations est nécessaire. A cet égard, les pays développés ont une responsabilité évidente vis-à-vis de l'Afrique, non seulement pour des raisons historiques, mais également parce que la paix ne peut être véritablement atteinte par certains si elle n'est pas partagée par tous. Un nouvel esprit de solidarité avec l'Afrique est nécessaire, en particulier en ce qui concerne l'aide aux nombreuses personnes en déplacement et aux réfugiés, et la lutte contre l'épidémie du SIDA. Mais cette assistance devrait pleinement respecter les structures sociales et culturelles, ainsi que les traditions spécifiques de l'Afrique, car ce sont les Africains eux-mêmes qui doivent construire leur propre avenir...]

Rome, 18 décembre 1997

Jean-Paul II

À l'occasion de la présentation des Lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Érythrée près le Saint-Siège

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : SITUONS LES RESPONSABILITÉS

Bonne Gouvernance!
Moralisation de la vie publique!
Forum National Anticorruption!

Tels sont, entre autres, les maîtres mots qui font l'actualité au Bénin. À la question "qui moralise qui?" On se rend compte que c'est un débat entre concepts entre ceux que nous appelons ordinairement les cadres et intellectuels de notre pays qui crient chacun, une fois au pouvoir, "au voleur". De fait, depuis un certain temps, nous assistons impuissants à un jeu qui, fragilise notre jeune démocratie. Et du coup, c'est le déclin des valeurs républicaines.

Devant le constat qui révèle que le pillage des biens publics est un phénomène

généralisé au niveau des cadres et intellectuels, on se demande avec raison l'importance que revêt pour chacun de nous, aujourd'hui, cette assertion célèbre de Victor Hugo: "Ouvrir une école, c'est fermer une prison".

RENDE L'HOMME UTILE À LA SOCIÉTÉ

L'école, en effet, dont l'importance dans tous les domaines n'est plus à démontrer depuis Platon, Aristote et autres jusqu'à nos jours; a, en dehors de son attribution,

(Lire la suite à la page 10)

UNE RADIODIFFUSION CATHOLIQUE NATIONALE AU SERVICE DE L'ÉVANGÉLISATION AU BÉNIN



Une Radio catholique nationale pour le Bénin! Son nom : Radio Immaculée Conception (RIC). Elle a été inaugurée dimanche 19 avril 1998 au sanctuaire marial "Notre-Dame de la Divine miséricorde" d'Allada, au cours d'une célébration eucharistique présidée à 10 h, par S. E. Mgr. Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou.

Une Eucharistie qu'il a concélébrée avec LL. EE. NN. SS. Lucien Mons-

Agboka, évêque d'Abomey, président de la Conférence épiscopale du Bénin, Nestor Assogba, Archevêque de Parakou, Antoine Ganayé, évêque de Dassa-Zoumé et Di Falco, évêque auxiliaire de Paris et chargé de la communication sociale et une vingtaine de prêtres.

Pour la circonstance, fidèles et amis, autorités politico-administratives dont le

(Lire la suite à la page 11)

GESTION HASARDEUSE : DE SOGLO À KÉRÉKOU, LA FACE, D'UNE MÊME MÉDAILLE !

"Le Gouvernement Kérékou II navigue à vue". "Nous avons initié tous les projets en cours d'exécution par le gouvernement Kérékou...". "Le bilan à mi-parcours du gouvernement issu de l'alternance démocratique est catastrophique...". "L'économie béninoise est à la dérive...". "Le bilan du gouvernement du général Kérékou est

globalement positif...". "Des écoles et collèges et centres de santé sont construits ou réhabilités à travers tout le pays...". "Le problème réside dans un déficit de communication...". Ainsi s'expriment, à qui mieux mieux les béninois et béninois au lendemain de la deuxième année de

(Lire la suite à la page 2)

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN

PRENDRE APPUI SUR LE SECTEUR ARTISANAL

(Lire nos informations à la page 12)

L'AUTRE LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

ET QUAND LA CONFIANCE DÉSERTE LE FORUM AU BÉNIN...

«Tout l'espérance que j'avais, je commence à le perdre; il y a bientôt dix ans que j'attends ta promesse. Puisque tu me l'as promis, j'ai gardé confiance... Mais la patience a des limites».

Il n'en fallait pas plus que ce cri de détresse du président de l'Assemblée nationale, M. Bruno Amoussou, à l'ouverture de la rentrée parlementaire ordinaire du 14 avril 1998, pour fustiger la morosité politique actuelle au Bénin.

Un malaise marqué par de multiples contradictions au sein de la coalition au pouvoir et qui s'emploie plus à s'auto-détruire plutôt qu'à collaborer ensemble pour une gestion conséquente des affaires du pays. C'est de notoriété publique aujourd'hui que la cohésion a déserté le forum de l'équipe gouvernementale. Des ministres du gouvernement Kérékou II ne retenaient aucune occasion pour s'attaquer, s'entre-déchirer ou se contredire sur la gestion de bien des grands dossiers de l'État.

On se rappelle encore la crise budgétaire qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a mis au grand jour les divisions internes préjudiciables au bon fonctionnement du gouvernement Kérékou II. La crise énergétique

que actuelle — qui n'épargne même pas certains pays de la sous-région — a fini par accroître l'ambiance déjà délicieuse au sein de l'équipe dirigeante. Des Béninois ont pu même se demander, à l'occasion : "ils sont encore dans un pays dirigé par un chef ou une équipe digne de ce nom."

Dès lors, l'espérance des populations à l'avènement de ce gouvernement se volatilise de jour en jour. La cacophonie dudit gouvernement face à la crise énergétique n'a d'ailleurs fait que révéler qu'il existe en son sein plusieurs centres de décisions antagonistes. Autant de lacunes qui montrent la fragilité du gouvernement Kérékou II dont la plupart des membres ne se préoccupent que de leurs intérêts partisans, personnels et égoïstes. Des ministres qui, par surcroît, sont déjà en campagne pour les prochaines échéances électorales.

Cela n'étonne guère l'opinion publique quand on se rend compte que dans une majorité, l'équipe dirigeante était destinée à remercier ou à satisfaire des amis politiques, des gens qui ont aidé le Général Kérékou à revenir au pouvoir. De ce point de vue, les propos du président Amoussou prennent tous leurs sens : «Alors que la recherche des mesures destinées à assurer un dévelop-

ement durable et à faire reculer la pauvreté mobilise ailleurs toutes les énergies, au Bénin, nous ne parvenons pas à interrompre la campagne électorale. Il est certes légitime que la lutte pour la conquête du pouvoir ne soit jamais absente du débat politique, mais il est néanmoins indispensable que les conditions de vie des populations et les propositions pour les améliorer fassent l'objet d'une plus grande attention. A ne pas procéder ainsi, nous prendrions la lourde responsabilité devant l'histoire et le peuple de mettre en danger la démocratie, dès lors qu'elle serait réduite à des festivités périodiques...».

Ainsi, la nécessité, voire l'urgence d'une nouvelle équipe composée de citoyens compétents, intégrés, capables de conduire de façon courageuse les affaires du pays reste incontournable. Ce qui pose avec acquit la question de clarification du paysage politique, du moins, la réprecision des forces politiques qui soutiennent l'action du Général Kérékou II. Et nous retrouvons encore ici le président Amoussou, toujours dans son mot d'ouverture : «Le renregagement du débat public autour des vrais enjeux me paraît donc être une première réponse à la morosité politique et économique actuelle. Il créera les conditions objectives et subjectives d'une mobili-

sation indispensable à la promotion d'un développement durable...».

«Ce n'est pas la première fois que notre pays a été confronté à une telle situation. Depuis 1960, le pouvoir a toujours été conservé par une coalition de forces politiques. Aussi, les premières années de son exercice ont-elles été caractérisées par des flottements et des incohérences. La célérité à y mettre fin dans les meilleures conditions possibles est devenue dès lors le véritable baromètre de la bonne gouvernance politique.

«Deux ans après la proclamation de l'indépendance le président Hubert Maga avait dû procéder à une clarification politique pour mettre fin aux luttes qui minaient son gouvernement. Il avait pensé que la création du parti dahoméen de l'unité pouvait l'y aider.

«Deux ans après les élections présidentielles de 1991, la clarification politique était également intervenue avec l'appel de Goho

(Lire la suite à la page 11)

GESTION HASARDEUSE : DE SOGLO À KÉRÉKOU...

(Suite de la première page)

«l'alternance démocratique» qui incarne le gouvernement Kérékou II. Selon que l'on soit de la coalition au pouvoir ou non, le bilan à mi-parcours du gouvernement est pour certains globalement positif et pour d'autres négatif. Les mots, abus et autres subterfuges, ne manquent pas pour se jeter la responsabilité de la stagnation du Bénin. Ce qui est évident, en dépit de près d'une dizaine d'années de Renouveau démocratique attesté par l'alternance démocratique, la machine du développement du Bénin, à marche-chancelante, grince et toussote. Les difficultés de gestion des affaires publiques se font chaque jour criardes. Certains éléments ponctuent les 8 années du Renouveau démocratique démontrent peut-être sans grande surprise mais sans changement, la pérémortisation de la gestion hasardeuse et de l'improvisation dans la prise des décisions capitales engagant la vie du pays.

A vrai dire de Soglo à ce jour, les méthodes de conduite des affaires de ce pays n'ont pas fondamentalement changé. Les hommes certes, mais... D'ailleurs, il ne peut en être autrement d'autant que le support des programmes qu'on nous fait miroiter, découlent du document cadre de politique économique signé avec les institutions de Bretton Woods.

Et on se réfugie derrière cet accord qui est la conséquence de notre manque de ressources propres pour justifier certaines décisions et pratiques douteuses.

Telle est la conduite développée, disons-le, depuis 1990 à ce jour, par les acteurs de la vie politique chez nous. Et pourtant, comme de fois n'a-t-on pas proclamé, avec force, dans ce pays "que gouverner c'est prévoir".

Oui ce devrait être cela. Mais tout le monde se rend compte aujourd'hui qu'entre la fiction et la réalité, le fossé est grand, très grand même.

En effet, les Béninois se rappellent la très mauvaise gestion faite dans ce pays, pendant et après la dévaluation du F CFA. Un événement pour lequel les dirigeants d'alors avaient pourtant été informés des mois plus tôt. Des biens protégés et leurs protecteurs avaient tout fait d'expatrier en temps opportuns vers des horizons plus propices leurs capitaux. On avait très officiellement promis alors de les dénoncer et de nous produire leur liste. Nous attendrons cette dénonciation et cette liste jusqu'à ce que l'enfer gèle. Les conséquences désastreuses, pour nous autres, perdants sur tous les plans, nous les traînons depuis le 11 janvier 1994, et nous les traînerons certainement longtemps encore. La situation grave de défaite qui frappe le Bénin ces temps-ci n'est que révélatrice du manque criard de prévision et d'initiatives adéquates des tenants et aboutissants en la matière. Ces princes qui nous gouvernent, quoique informés 6 mois plus tôt du phénomène, n'ont pas cru devoir prendre la moindre disposition.

Alors devant l'ampleur de la crise énergétique qui se complait à verser des larmes de crocodile avec à l'appui une cacophonie inimaginable et scandaleuse. La conséquence tout le monde la vit avec cette paralysie du tissu économique aggravée par une inflation insoutenable. Les prix de certains produits, même du territoire, sont passés du simple au double. Et lorsqu'on se rend compte que le bout du tunnel n'est pas pour bientôt, c'est l'avenir de tout un pays qui va en fumée, même si le premier ministre, M. Adrien Houngbedji, dans un point de presse, promet la normalisation de la situation pour fin juin. Chat échaudé craint l'eau froide et continuera de la craindre... et pour cause.

Au-delà de toutes ces constatations déprimantes, la gestion hasardeuse des projets semble bien être le dénominateur commun de ceux-là qui ont goûté aux délices du pouvoir du Renouveau démocratique. En effet, des sommes dignes de foi, l'abandon du PDSS (projet de développement des services de santé) est la résultante d'une gestion financière catastrophique entre 1993-1996 dégagent des centaines de millions de dépenses non justifiées. On aura cru à la remise des pendules à l'heure avec l'arrivée de l'équipe du général Kérékou. Mais hélas, c'est sans compter avec la volonté de certains cadres béninois de détruire conscientement et inexorablement le tissu économique au profit des intérêts personnels égoïstes. Ainsi, à l'appel d'offre lancé par l'Etat béninois pour la mise en exécution de la deuxième phase du PDSS, force est de constater l'insertion, par le comité chargé d'évaluation des offres, de sous-critères subjectifs contraires au contenu du document original qui aurait été signé de commun accord avec les bailleurs de fonds et le gouvernement béninois. La suite, on peut aisément la deviner, est la suspension d'une ligne de crédit de dix millions de dollars soit plus de six milliards de F CFA mettant en péril le volet génie civil du projet et, par conséquent, c'est le projet lui-même en entier qui est actuellement complètement bloqué. SOS Corruption sans suite. Cellule de

moralisation battant de l'aile. Des exemples, on pourra les multiplier indefiniment...

A y regarder de près, on peut affirmer, sans risque de se tromper, que l'espérance politique n'en février 1990 n'a pas toujours d'effets sur le développement économique. Mieux, le Bénin piétine et tourne en rond. Les querelles mesquines entretenues par les animateurs de la vie politique de ce pays engendrent des fuites en avant, un refus de responsabilité. Que l'on soit de l'opposition ou pas, de la coalition ou non, les discours bruyants, les attouchements verbales tenus ici et là ne sont rien d'autres que la politique de : «Bête-toi que je m'y mets». Sur toute la ligne, depuis 1991 à ce jour, la gestion des affaires publiques manque de vision prospective. Au regard de la situation actuelle le pays a indubitablement besoin d'un nouveau paradigme et d'une impulsion concrète pour son développement. Et de ce point de vue, l'appel de la Conférence épiscopale du Bénin : «Convertissez-vous et le Bénin vivra» garde plus que jamais son sens et son actualité. Il est urgent d'ouvrir énergiquement et sans complaisance pour le relèvement de notre économie. Par amour pour notre pays et par justice pour les populations laborieuses du Bénin.

Alain Sessou

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

C O T O N O U

Directeur de Publication

BARTHÉLEMY

ASSOCBA CAKPO

Dépôt légal n° 852

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5.000 à 8.000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bienfaiteur 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amitié 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

Guinée 5.760 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

France 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone 5.760 F CFA

Angola, République Démocratique du Congo 9.480 F CFA

Kenia, Ouganda, Tanzanie 12.600 F CFA

U.S.A. 9.480 F CFA, 94,80 FF

Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA, 102,00 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne) 10.200 F CFA, 102,00 FF

Portugal, Suisse, Russie et Norvège 10.200 F CFA, 102,00 FF

Canada 12.600 F CFA, 126,00 FF

Chine 12.600 F CFA, 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA

SANTÉ : QUELQUES SIGNAUX ALARMANTS

Risques inquiétants d'épidémies de méningite et de varicelle, tels sont depuis quelque temps, des signaux forts pour le département de l'Atacora dans le cadre de la sauvegarde de la santé de ses populations.

En effet, à titre d'exemple, un début d'épidémie de varicelle s'est déclaré à Natitingou où une vingtaine d'élèves internes du nouveau Collège d'enseignement technique (CET), atteints par la maladie ont été renvoyés provisoirement dans leurs familles pour des traitements à domicile. Dans la même période, 250 cas environ de malades de la méningite cérébro-spinale ont été dénombrés dans le département de source sanitaire digne de foi.

L'apparition de la maladie est signalée dans plusieurs localités, ce qui porte à émettre l'hypothèse d'une épidémie.

Paradoxalement, une pénurie de vaccin affecte actuellement les formations sanitaires du département, ce qui ne facilite guère la tâche des responsables du secteur santé de l'Atacora. Tout en déplorant cet état de chose, les autorités locales estiment que le retard dans l'envoi de vaccin ne serait pas étranger à la situation de délestage et ses conséquences dont souffre l'ensemble du territoire national.

On ne saurait pour autant conclure de ce tableau plutôt sinistre qu'il y a une sorte de revers de fortune qui s'abat sur l'Atacora.

Ainsi, la sous-préfecture de Matéri dispose désormais de cinq modules neufs de trois salles de classe chacun, d'un montant total de 38.878.000 F CFA. C'est le fruit d'un partenariat agissant entre l'Atacora et l'ONG italienne "Mani Tese". La réception officielle des infrastructures scolaires a eu lieu vendredi 3 avril 1998 entre des représentants des deux parties.

ATLANTIQUE

SÉMINAIRE SUR LES DANGERS DE L'AUTO-MÉDICATION

Les médicaments se retrouvent au marché, dans les rues. Ce phénomène s'observe particulièrement dans nos grandes villes, et surtout à Cotonou avec son marché international Dantokpa où pullulent les étalages de produits pharmaceutiques de toutes catégories et de provenances diverses. Voilà pour le constat. Mais quelles sont les raisons de cet état de chose qui se traduit par la banalisation de la vente illicite des produits pharmaceutiques et une propension à l'auto-médication ? A ce premier constat s'ajoute un second : l'échec indéniable des mesures prises et appliquées pour combattre ce fléau social.

A l'évidence, c'est ce constat d'échec qui a amené le ministère de la santé, de la protection sociale et de la condition féminine et la Représentation locale de l'OMS à

organiser vendredi 17 avril 1998 à l'INFOSEC de Cotonou une journée de sensibilisation à l'intention des responsables politico-administratifs.

Mieux informées sur les dangers de l'auto-médication et la vente illicite de médicaments, et soumises par ailleurs à des gardes-fous appropriés, les populations de nos villes et de nos campagnes pourront plus efficacement et en toute conscience se prévenir contre les conséquences néfastes de ces pratiques contraires à la sauvegarde de leur santé, voire de leur vie.

Selon une enquête de l'institut régional pour la santé publique (IRSP), 38 % des personnes interrogées pratiquent l'auto-médication à Cotonou. Au nombre des déterminants de l'auto-médication dans cette ville, l'enquête fait ressortir le manque d'argent, la longue liste de médicaments constituant les ordonnances, l'absence de réglementation en matière de vente libre des médicaments etc...

A l'issue du séminaire, des recommandations ont été faites pour renforcer la politique du sous-secteur pharmaceutique et permettre une action intégrée des responsables politico-administratifs, des leaders de communautés et des consommateurs. Les populations sont également invitées à se mobiliser autour des structures de l'Administration pour une gestion correcte des médicaments.

BORGOU

UNE NOUVELLE PRISON CIVILE À KANDI

Si le ratio de juges pour la population de notre pays est bien désirable depuis notre indépendance, les Gouvernements qui se sont succédé depuis l'avènement du Ré-nouveau démocratique paraissent décidés à changer cette situation. Après les travaux de réhabilitation du tribunal de première instance de Parakou, c'est le tour de Kandi de se voir doter d'une nouvelle prison civile flamboyant neuve. Voilà le juge béninois progressivement mieux logé dans l'exercice quotidien de sa tâche. Le ministre en charge de ce département, entouré des autorités politico-administratives locales, et du représentant de l'ambassade de France ne pouvait que se flater de présider le 25 mars 1998 la cérémonie d'inauguration des nouvelles infrastructures.

D'un coût global de soixante-quinze (75) millions de F CFA et entièrement financée par la France, la prison de Kandi a une capacité d'accueil de 400 détenus. Elle comprend sept modules d'hébergement pour les hommes, un module pour les mineurs, un module pour les malades contagieux, une infirmerie, un atelier pour les travaux manuels des détenus, et des bureaux de l'administration.

Le ministre Tidjani-Serpas a saisi cette opportunité pour affirmer avec force que la police ne doit pas interférer dans les affaires de la justice. S'adressant aux autorités locales, il a également fustigé l'attitude des paysans qui ont failli sacager les lieux afin d'empêcher l'implantation du bâtiment.

Quant à M. Michel Brumeaux de l'ambassade de France, il a estimé que cette réalisation était un acquis en faveur des droits de l'homme et la situation symboliquement dans le cadre de la célébration, cette année, du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans le Borgou, les infrastructures se multiplient mais ne se ressemblent pas.

Le 30 mars dernier a eu lieu par exemple, la réception officielle par les autorités de la Circonscription urbaine, d'un domaine assaini de 600 mètres linéaires destiné à protéger les habitants du quartier Madina des inondations dont ils sont souvent victimes.

Ils ont souhaité que ce programme soit coordonné à partir de deux structures, celle de Porto-Novo pour des activités francophones, et une autre à identifier pour les activités anglaises. Le Kenya a été présenté à cet effet.

En s'appuyant par ailleurs sur les acquis et le réseau professionnel PREMA, les participants aux assises de Porto-Novo ont recommandé qu'un nouveau programme de cinq ans soit lancé à partir de l'an 2.000. Le PREMA pourra ainsi aider les musées à répondre aux besoins de leurs communautés et particulièrement à ceux des enfants.

Ils ont souhaité que ce programme soit coordonné à partir de deux structures, celle de Porto-Novo pour des activités francophones, et une autre à identifier pour les activités anglaises. Le Kenya a été présenté à cet effet.

La création d'une fondation dont les ressources couvriront partiellement le fonctionnement desdites structures a été identifiée par les directeurs de musées. Au terme de leurs travaux, les participants ont adressé leurs remerciements à l'UNESCO, le Getty Grant Program et à tous leurs partenaires européens pour leur soutien aux activités du programme PREMA 1990-2000.

Le PREMA est une émanation du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Ce dernier est un organisme inter-gouvernemental créé en 1956 par l'UNESCO et dont le siège est installé à Rome depuis 1959.

ZOU

LE ZOU PRÊT POUR LE PROCHAIN RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LE DÉPARTEMENT

Un pré-recensement sera déclenché dès le début du mois de mai prochain et portera sur l'agriculture et l'élevage. Cette opération qui précédera le recensement proprement dit, durera toute l'année en cours. Ledit pré-recensement permettra de collecter un ensemble de données relatives aux caractéristiques des exploitations agricoles et des villages du département. Les objectifs visés sont, entre autres, l'identification des différents types de ménages ruraux en les distinguant par la taille, les activités économiques et leur impact sur le développement du milieu.

C'est autour des préparatifs en vue de la réussite de ces activités prochaines, qu'une séance de sensibilisation a regroupé vendredi 17 avril 1998 au siège du Carder/Zou à Bohicon, personnel de commandement, membres du Conseil consultatif du département, responsables du développement rural, union des producteurs, sages et notables des 15 circonscriptions administratives du département.

Le directeur général du Carder/Zou a été le principal animateur de la séance, a fourni des explications sur le déroulement du pré-recensement et indiqué dans ce cadre que le Zou possède de vastes superficies cultivables estimées à 1.450.000 ha dont à peine 20% sont exploités chaque année.

Le DG / Carder a voulu se faire rassurer quant aux craintes éventuelles que les populations pourraient avoir par manque d'information ou par désinformation. En effet, ce recensement, a-t-il dit, n'a aucun but fiscal. Bien au contraire, a-t-il précisé, les données qui seront recueillies serviront à terme à la planification et à la formulation des politiques agricoles.

Bien qu'ayant démarré actuellement par département, sur le plan de la sensibilisation, l'opération même de recensement impliquera l'ensemble du territoire national.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHEZ

AHUANDOHUIN ET LES RELATIONS CONFLICTUELLES
DANS LA RÉGION DE BOHICON DURANT
LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE

L'étude des noms des cours d'eau ou hydronyme nous conduit souvent au cœur des préoccupations des populations riveraines en matière de vie de relation et d'attitudes collectives. Elle permet de mieux cerner la nature du regard que les hommes projettent sur eux. A cet égard, le cas de la rivière Ahuandohuin est particulièrement illustratif.

* * *

Si les habitants ignorent la source d'Ahuandohuin, ils savent cependant qu'il draine les localités de Manambé, Zakanmey, Fleli, (toutes dans l'actuelle commune d'Agongointo), les communes d'Agbangan, et de Sodohomé, notamment les villages de Lokozun, Todo, Majé, Zunkpa au voisinage de Zogbodomey, où il se jette dans la rivière Koto au village de Kotokpa. Celle-ci à son tour alimente Hlan, un tributaire du grand fleuve Quémé dans les environs immédiats de Kpokisa.

Quoique ses eaux soient consommables, Ahuandohuin a été perçu à un moment donné par les populations fon de la région de Bohicon comme un véhicule de malheur, un vecteur d'ennuis dans le contexte des relations conflictuelles avec des envahisseurs yoruba qui faisaient d'incessantes incursions dans la région.

Bien qu'Ahuandohuin ne semble jamais avoir été une rivière navigable, les populations font cependant état d'ennemis qui suivaient en pirogues son cours pour venir attaquer les Fon. Une autre version insiste sur le fait que lorsque les envahisseurs yoruba venus par voie de terre investissent la région, ils s'y attardent en se ravaudant en eau à partir de cette rivière. Ainsi, celle-ci favoriserait les incursions ennemis ou faciliterait leur présence hostile dans le milieu; d'où le nom Ahuandohuin, c'est-à-dire la voie, l'itinéraire, ou le facilitateur de la guerre, donné à ce cours d'eau qui n'était jamais à sec. Les habitants ont décidé d'enrayer cette source d'ennuis qui constituait Ahuandohuin en le maudissant. Voilà les conditions de la disparition de cette rivière qui, cependant, en temps de pluie, renait encore aujourd'hui en certains endroits de son cours comme par exemple à Todo où il est périodiquement infranchissable.

CONCLUSION

A l'étape actuelle de la recherche en République du Bénin, Ahuandohuin est le seul hydronyme en relation directe avec des faits de guerre, dans le contexte des luttes d'hégémonie qui ont marqué les XVI^e et XVII^e siècles dans une région en train de connaître une mutation de simples chefferies en un royaume plus étendue, plus puissante, par le biais des Alladahou.

NOTES

Cette étude sommaire a pu être réalisée grâce au précieux concours des traditionalistes suivants :

AHOGLÉ Tossu Raymond, né vers 1951, instituteur et actuel maire de la commune d'Agongointo.

ALONUMI Roger, né vers 1969, agent de pharmacie, centre de santé de Bohicon, quartier Zungudo.

AWESU Victor, né vers 1934, commerçant, quartier Zungudo.

HAWESI Samuel, né vers 1965, colporteur, quartier Agbanmeyé à Bohicon, maison Zinwin.

Nous les avons tous interrogés les 15 et 16 mars 1998.

A. Félix IRVING

L'HÉRITAGE SPIRITUEL DU
PÈRE FRANCIS AUPIAIS

Contribution lointaine à la célébration du cinquantenaire du Collège Père Aupiais, ce bref article se veut une réflexion sur ce qu'on peut appeler l'œuvre intellectuelle et spirituelle du révérènd père Francis Aupiais, c'est-à-dire ses écrits, ses films et ses idées. Œuvre multidimensionnelle, à l'image de son auteur qui a été à la fois "un apôtre d'aujourd'hui", comme Georges Hardy a écrit très justement⁽¹⁾, mais aussi un chercheur en sciences sociales, le fondateur et le directeur de publication d'une revue scientifique, un homme politique, le maître et père spirituel de plus d'un Dahoméen.

Né le 11 août 1877 à Saint-Père-en-Retz, ordonné prêtre le 29 juin 1902, Francis Aupiais arriva du Dahomey en 1903... Élu représentant du Dahomey à l'Assemblée constitutive le 18 octobre 1905, il décéda le 9 décembre de la même année.

I — FAIRE CONNAÎTRE LES DAHOMEENS ET LES NOIRS

L'héritage spirituel du Père Aupiais, ce sont d'abord ses écrits, ses films et ses idées qu'il y défend, son combat idéologique pour faire connaître les Dahoméens et les Noirs tels qu'ils sont, mais également pour valoriser leurs civilisations nées ou avilies à dessous par l'homme blanc ; c'est aussi l'influence que ses idées ont exercé sur ses contemporains et sur la postérité ; ce sont également les leçons qu'aujourd'hui encore on peut tirer, au plan intellectuel, de son œuvre écrite et de sa vie.

Pour bien apprécier la portée de cette œuvre, il importe de la situer dans le contexte historique dans lequel elle a été réalisée.

En effet, au moment où le père Aupiais débarqua au Dahomey, le pays venait d'être conquis par la France. La guerre de conquête donna lieu à une intense campagne de dénigrement et d'avilissement menée contre Ghéhanzin et ses sujets dans la presse française ; pour les besoins de la guerre, ce furent les sacrifices humains pratiqués dans le royaume de Dahomey qui susciteront l'indignation des journalistes et même des romanciers. La lutte contre le Dahomey était présentée comme l'affrontement de la civilisation et de la barbarie.

Cette image négative du Dahomey et des Dahoméens n'a pas disparu à la fin des hostilités.

C'est dans ce contexte que le père Aupiais a entrepris de "corriger" l'image caricaturale des Dahoméens et des "réhabiliter", en les faisant connaître sous leur vrai jour et en aidant les autres à comprendre leurs us et coutumes, leur littérature, leur "pensée".

Cette œuvre de "rectification" et de réhabilitation a été accomplie à travers des articles, des livres, des conférences, des expositions d'art dahoméen et négro-africain, des films ethnographiques.

II — LA RECONNAISSANCE AFRIQUEEN

Pour révéler les Dahoméens et les Noirs aux autres peuples, et principalement aux peuples d'Europe, le Père Aupiais s'est imposé la tâche difficile mais indispensable de les connaître. C'est ce qu'il a fait, entre autres, en fondant en 1925 *La Reconnaissance Africaine*, "organe d'enseignement religieux et d'études historiques", que l'on peut considérer à juste titre comme le premier organe à vocation scientifique du Dahomey et du Bénin, et le couronnement de l'œuvre scolaire des Missions Africaines de Lyon au Dahomey.

Le contenu scientifique de l'organe consiste en des études historiques, ethnologiques, médicales, etc. Dans le numéro 23 du mois d'août 1926, marquant le premier anniversaire de l'orga-

gne, l'éditorialiste rappelle et précise cette dimension : "Notre but, écrit-il, est :

1) — de recueillir les proverbes, les chants, les récits, les légendes indigènes — pour prouver que les peuples qui n'ont pas d'"écriture" condensent leur vie cérébrale dans le "langage" et que l'on peut trouver dans ce "langage" toutes les formes de la pensée, qui ont précédé et engendré les "littératures" : chants funéraires, chants guerrriers, chants religieux, chants satiriques, élégance et histoire — en même temps que les "arts" qui les accompagnent : chorégraphie, musique, sculpture, peinture;

2) — d'étudier les coutumes, les lois, les religions, qui sont très complexes dans ce pays, pour prouver que la conscience de l'obligation morale, le souci de la tradition... croissent ici dans les âmes...

Nous espérons arriver ainsi à dissiper l'équivoque par laquelle on fait une supériorité absolue de la différence qui existe entre l'état dit civilisé et l'état dit primitif, au bénéfice du premier...

III — LA "DÉFENSE ET ILLUSTRATION" DES CIVILISATIONS NOIRES

L'héritage spirituel du père Aupiais, c'est sa façon positive, révalorisante d'aborder l'"âme noire", c'est-à-dire une curiosité saine, un intérêt sincère pour l'histoire, la littérature et les arts des Dahoméens en particulier et des Noirs d'Afrique en général, une approche respectueuse des hommes et de leurs cultures, une approche dont le but ultime est, d'une part, l'évangélisation, et, d'autre part, la "défense et illustration" des civilisations noires.



Dans son livre *Le Missionnaire*⁽²⁾, il met l'accent sur la culture littéraire des masses populaires dahoméennes et africaines.

Les Noirs : leurs aspirations, leur avenir est l'un des écrits les plus ardents que le père Aupiais ait consacrés à la défense des civilisations africaines et de l'homme noir (3).

Dans l'introduction, il expose brièvement les qualités morales et intellectuelles et les dispositions religieuses des Noirs.

EN GUISE DE CONCLUSION

Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'œuvre du révérènd père Aupiais ?

À ses contemporains et aux générations futures, le missionnaire, le chercheur et le défenseur de la cause des Noirs a enseigné, rappelé plusieurs vérités essentielles : il n'y a pas de race supérieure ou inférieure en soi ; le bien et le beau ne sont l'apanage d'aucune race, d'aucun peuple ; tout homme est perfecible, peut recevoir et vivre le message évangélique, quelle soit sa race.

Aux chercheurs en sciences humaines et sociales, le père Aupiais enseigne la nécessité d'aborder l'autre et sa culture avec objectivité, réceptivité et humilité, et de le respecter dans sa différence.

Adrien HUANNOU,
ancien élève du Collège Père-Aupiais

NOTES

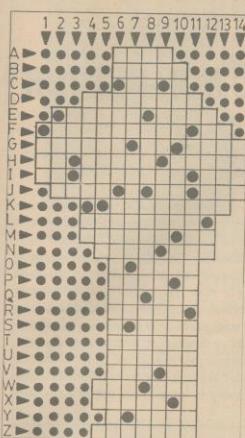
(1) Georges HARDY, *Un apôtre d'aujourd'hui : le Révérend Père Aupiais*, Paris, Larose, 1949.

(2) Paris, Larose, 1938.

(3) *Les Noirs : leurs aspirations, leur avenir*, Lille, Ed. Univers, 1945.

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- A. Popote. — B. Objets non identifiés.
- C. Est-Ouest. — D. Périodes de chasteï. — E. Maritime. Originaire de la Turquie. — F. Reposera. Champion.
- G. Casé de nouveau. Petit cube. Opinion. — H. Ensemble des dialectes. Matière fécale. Paragraphes. — I. Démonstratif. Poison. Enclos. — J. Existera. Sainte de la Manche. Communauté européenne. — K. Narré. — L. Vérités. — M. Consulté. Champion. — N. Inventé. Aurochs. — O. Farine à base du manioc. — P. Colères. — Q. Adverb de lieu. A chaud. — R. vagabonds. — S. Baudets. — T. Relèvera le plat. — U. Mesures du bois. — V. Lentilles. Des la Tille. — W. Habitant. Élimé. — Y. Office religieux. — X. Plante herbacée d'Afrique du Nord et d'Espagne. — Z. Décapités.

VERTICALEMENT

- 1. Masse de pierre dure. — 2. Mort naturelle d'une personne. — 3. Suit plus-ultra. — 4. Seiche. Consonne doublée. — 5. Élargira à l'orifice. Sigle inversé. Avant-midi. — 6. Fleuve du Togo. Lumière pour hologrammes. Boisson désaléante. — 7. Alarmes. Désgringolée. S'esclaffe. Foyers. — 8. Qui manque de simplicité. Paradis perdu. Produit pour cuir. Proteste. Anas renversé. — 9. Note musicale. Partie de cheminée. Personne asservie.

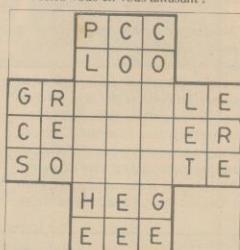
Porter des coups. Fleuve d'Afrique. — 10. Localisa. Peinture religieuse exécutée sur un panneau de bois. Cité biblique. Employera. Symbole du fer. — 11. Connaisse de cœur. Symbole inversé. Souveraine russe. Passera au crible. — 12. Rythme. Pronom. — 13. Plantées. — 14. Crochet.

(Réponse en page 10)

LA CROIX

Sauriez-vous achever la grille ci-après de façon à obtenir six mots croisés de sept lettres chacun ?

Testez-vous en vous amusant !



(Réponse en page 10)

ROUE MESSAGÈRE

"On réussit souvent lorsqu'on a une ferme volonté de réussir."

C'est le sens du message proverbial inscrit sur la roue. Pour le découvrir, partez d'une lettre et tournez vers la droite. Vous devrez sauter un certain nombre de lettres chaque fois. Si vous avez bien choisi ce nombre, vous reconstruirez ce proverbe.

Amusez-vous bien !



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

La cohabitation d'enfant asthmatique avec des cafards dans un logement est source de problèmes de santé

Un enfant asthmatique peut avoir son état s'aggraver s'il vit dans un logement envahi par les cafards. Des médecins américains ont ainsi constaté une hausse des consultations médicales et des hospitalisations chez des enfants allergiques habitant des quartiers défavorisés.

Selon l'OMS, les quelque 3,3 millions de nouveaux cas de tuberculose déclarés en 1995 pourraient bien être l'arbre qui cache la forêt. En effet, ce chiffre ne représente qu'environ 35 à 45% du nombre véritable des nouvelles infections. Le danger, avec une sous-déclaration de cette importance, estime l'OMS, c'est que beaucoup de per-

La tuberculose cachée

sonnes non détectées perpétuent inconsciemment la chaîne de la transmission et que d'autres, mal diagnostiquées, reçoivent un traitement non adapté.

En 1995, la tuberculose a fait 3 millions de morts, ce

qui en fait la maladie qui tue le plus d'adultes dans le monde. Si des mesures ne sont pas prises, l'OMS craint que le nombre de tuberculeux n'atteigne le demi-milliard d'ici cinquante ans alors qu'actuellement, plus de deux milliards de personnes sont portées du bacille de Koch, à l'origine de la maladie.

Ils ont relevé que, lorsque la poussière des maisons contenait des quantités élevées d'allergènes de cafards, les enfants avaient plus de problèmes de santé. Une seule solution donc, traquer impitoyablement ces insectes qui peuvent provoquer ou aggraver les allergies.

EGLISE — NATION

OUIDAH : FÊTE DU CHRIST-ROI AU PIED DE LA CROIX COMMÉMORATIVE DE L'ARRIVÉE DÉFINITIVE DES MISSIONNAIRES CHEZ NOUS ! AVEU ET DEMANDE DE PARDON À LA PORTE-DU-NON-RETOUR

À l'instar des jours, des mois et des ans, les fêtes aussi se suivent mais nous ne ressemblent ni ne revêtent les mêmes cachets.

La fête du Christ-Roi, cette fête de l'Amour et de la Rédemption, a été célébrée de façon spéciale le 26 novembre 1997. C'était à la plage de Djégbadjé, à Ouidah, lieu qui a vu débarquer au Dahomey d'alors les premiers missionnaires catholiques, et aussi, à la Porte-Du-Non-Retour.

La plage de Ouidah, faut-il le rappeler, est un lieu qui évoque bien des souvenirs — et pour notre pays et pour l'Eglise catholique : Souvenirs douloureux — comme en témoigne le monument la Porte-Du-Non-Retour et souvenirs heureux symbolisés par la grande Croix érigée au bord de la mer. Cette Croix, on le sait, porte les noms des premiers missionnaires de la Société des Missions Africaines de Lyon, Messagers de la Bonne Nouvelle, qui ont débarqué chez nous le 18 avril 1861.

A travers ces premiers missionnaires, c'était la venue définitive chez nous de Jésus-Christ après les différents essais d'évangélisation qui avaient précédé cette date.

Dans le cadre de la célébration du Grand Jubilé de l'An 2000, ne serait-il pas un grand honneur pour l'Eglise du Christ qui est au Bénin que tous les catholiques de ce pays, du Sud au Nord, de l'Ouest à l'Est, retrouvent pour ensemble mettre en meilleur relief cette Croix élevée sur la plage de Ouidah comme l'a souhaité le révérend père Théophile Villaça, curé doyen de Ouidah et vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou, dans son appel de 1997 lancé à toutes less communautés catholiques du Bénin ? On s'en doute, ce que représente cette Croix dans sa très grande simplicité à côté du grand monument de la Porte-Du-Non-Retour, est d'une valeur inestimable. Le Jubilé de l'An 2000 — de la Venue du Christ dans notre monde... — et cette Croix constituent le mémorial de la Venue du Christ au Bénin, le très célèbre Dahomey d'alors. Cette Croix, pour nous, c'est la Porte d'Arrivée de la Bonne Nouvelle qui a rayonné sur notre pays en produisant tant de fruits pour

la gloire de Dieu et pour l'honneur de notre pays.

Si cette célébration du 26 novembre 1997 a été l'occasion de la présentation officielle de la maquette du mémorial de l'histoire de notre salut en béton armé qui marquera, plus que par le passé, le lieu où ont débarqué nos pères dans la foi, elle a également permis de poser un acte hautement important : *Aveu et demande de pardon à Dieu*.

Fêter le Christ-Roi, sans nul doute, c'est fêter à la fois le triomphe de la Divinité et le triomphe de l'Humanité. L'occasion était donc propice pour un tel aveu et une telle demande de pardon.

A regard de l'importance de l'acte, tout s'était bien passé dans la dignité et le recueillement. C'était sous la présidence de S.E. Mgr. Lucien Monsi-Agbo, évêque d'Abomey et président de la Conférence épiscopale du Bénin (CEB).

L'intense chaleur de la mi-journée occasionnée par un soleil éclatant a ajouté sa note à cette célébration du souvenir, d'aveu et de demande de pardon.

SENS DU RASSEMBLEMENT DE CE JOUR

En guise d'introduction à la célébration eucharistique, le révérend père Barthélémy Adoukonou, recteur du séminaire propédeutique sis à Missérété, a donné le sens du rassemblement de ce jour en ces termes :

Il y a un an, nous étions en ce lieu pour inaugurer l'Année du Christ Rédempteur, la première qui devait nous préparer au Grand Jubilé de l'An 2 000.

Nous voici de nouveau sur cette même plage de Ouidah qui a vu débarquer voici quelques siècles les bateaux négriers qui justifient l'appellation de "Porte-Du-Non-Retour" donnée au monument érigé par l'Etat béninois et l'UNESCO en souvenir de cet arrachement tragique à leur terre natale de millions de Noirs, nos frères et sœurs. Nous sommes ici au pied de cette

Croix du Christ Rédempteur qui a fait de cette même plage la "Porte d'entrée du salut" en République du Bénin.

2, 14) et en Lui, "c'est Dieu qui se reconnaît le monde" (2 Cor 5, 19).

Ce triple péché dont nous venons prendre conscience habite encore nos positions actuelles dans la société : certains Africains sont complices de puissances étrangères qui leur garantissent des positions de force dans leur société et d'un commun accord ils exploitent férolement la plus grande partie de la population. Si les puissances étrangères, marchandes d'armes, ont besoin d'écouler leur marchandise de mort, elles trouvent des collaborateurs africains pour réveiller et attiser de vieilles



LA PORTE-DU-NON-RETOUR

Elle symbolise l'étape ultime de la plus grande Déportation qu'ait jamais connue l'humanité.

LA TRAITE NÉGRIÈRE

Les esclaves, en arrivant sur cette plage De Djégbadjé foulèrent pour la dernière fois Le sol de l'Afrique et s'en allèrent sans espoir de retour Vers un destin horrible et funeste.
C'est ce que symbolise La partie du monument Tournée vers la ville de Ouidah
Par contre, côté mer, la porte symbolise Malgré les souffrances et les douleurs subies Le retour du souffle des ancêtres revenus De l'au-delà des mers ainsi que les liens Indissolubles qui rattachent La diaspora noire à la terre africaine Le bourreau avait tué une fois En instituant le holocauste des esclaves noirs

En construisant, au nom de la tolérance, De l'écoute mutuelle et de la coexistence pacifique des peuples Ce monument

La République du Bénin et l'UNESCO Ont voulu instituer la mémoire Afin d'empêcher l'amnésie historique De s'installer et le silence de tuer une seconde fois Les dizaines de millions d'esclaves Qui par leur sang et leur sueur ont enrichi Les initiateurs et les destinataires Du commerce triangulaire du "Bois d'Ebène".

La porte-du-non-retour a été inaugurée le 30 novembre 1995



Vue partielle de l'assistance

EGLISE — NATION

MAQUETTE DU MÉMORIAL DE L'HISTOIRE DE NOTRE SALUT POUR LE JUBILÉ DE L'AN 2000

Les travaux de sa réalisation qui doivent être financés par tous les fils et filles du Bénin et toutes les bonnes volontés, sont estimés globalement à 20.000.000 de F CFA

Vos souscriptions peuvent être adressées :
aux comptes de l'Archevêché :

CCP 9.929.04 Z Paris

B O A 015 115 711 4 Cotonou

ou
aux comptes du Centre Catéchétique :

CCP 25.273.30 D Paris

B O A 019 511 955 0 Cotonou

Avec la mention : Pour le mémorial de la Plage de Ouidah.

Un très grand merci pour votre contribution.

Abbé Théophile Villaça
B.P. 10 Ouidah (Bénin)

querelles entre nos ethnies et cela entraîne des affrontements dont le continent noir déjà faible en raison des rapports de force défavorables sort exsangue.

Nous venons prendre conscience de toutes ces situations de péché qui sont des formes de perpétuation de l'esclavage et de la traite négrière. Nous ne venons ici pour une liturgie passée et d'apostolat sur un passé dont on s'indigne pour se donner un certificat de sainteté à bon compte. Nous venons nous rendre compte de ce dont les hommes ont été capables en fait d'inhumanité et, d'un même tenant, de la structure de péché qui nous maintient encore actuellement en esclavage. Nous sommes venus pour une confrontation décisive entre notre péché réel et nullement anonyme et l'offre de la Rédemption en Jésus-Christ.

Aujourd'hui, nous célébrons le Christ comme le Roi de l'Univers. Cette célébration symbolique se condensera en sacrement, c'est-à-dire en participation à la grâce toujours actuelle du nouveau possible d'un monde où le Christ nous a déjà introduits. En célébrant le Christ-Roi, nous affirmons que l'Amour seul a le droit de régner : un amour qui pardonne et réconcilie. C'est la fête de l'Amour de Rédemption. Dieu seul peut en avoir l'initiative. Notre foi nous fait confesser qu'il l'a déjà

prise et que nous sommes sollicités à nous mettre à la hauteur de l'événement du salut. Nous en avons la capacité, car, nous dit le Concile Vatican II, "le Verbe de Dieu en s'incarnant, s'est fait en quelque sorte chacun de nous". En fêtant le Christ-Roi, nous fêtons à la fois le triomphe de la Divinité et le triomphe de l'Humanité. Si on peut nous dire, à notre grande stupeur, en pensant au vendeur, à l'acheteur d'esclave et à l'esclave lui-même : "C'est toi, cet homme!" quelle ne doit pas être notre exultation lorsqu'on nous dit avec plus de vérité encore en pensant au Christ : "Tu n'es pas simplement chrétien, tu es Christ". (Cf. saint Augustin). Il nous reste à oser entrer dans notre nouvelle dignité. C'est ce que nous ferons à l'issue de cette messe, au cours de la procession que nous ferons avec le Saint Sacrement jusqu'au grand et unique reposoir prévu pour ce jour : la Porte-Du-Non-Retour. Le courage de l'aveu que nous allons y faire est une nouvelle entrée en dignité : c'est la seule forme de louange qu'il attend de nous sur cette ancienne côte des esclaves."

CHRÉTIEN BÉNINOIS QUE FAIS-TU DE TON BAPTÈME?

Dans son homélie, S. E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka a demandé aux fidèles de

ne pas oublier « que c'est de cette terre, de ce pèlerinage terrestre que nous nous achetons vers la cité céleste, notre seule et vraie patrie. Amassons-y des biens que la rouille ne saurait altérer ».

Puis le prélat en appelle à la conscience de chaque chrétienne et de chaque chrétien :

« L'Église est là à ton service, avec le Successeur de Pierre, les évêques successeurs des apôtres, les prêtres collaborateurs des évêques. Face à cet océan, cette plage qui a vu débarquer les premiers prêtres des Missions Africaines de Lyon il y a 136 ans, nous sommes interpellés.

« Depuis ce temps lointain, d'autres missionnaires ont franchi les mers. Aujourd'hui l'Église catholique s'implante au Bénin et des évêques tous Béninois avec une floraison impressionnante de prêtres, de religieuses, de religieux, de catéchistes, de laïcs engagés autochtones. L'heure est à l'action de grâces et à une rédition des comptes tout au moins partiel. Chrétiens béninois, que fais-tu de ton baptême ? Restes-tu fidèle à l'Église du Christ qui, pour s'incarner davantage dans ton territoire, attend ta contribution personnelle ? Chrétien béninois mon frère, es-tu un fils docile, affectueux, attachant ? Le royaume des cieux et la vie éternelle en sont les enjeux. »

grande foule jusqu'à la Porte-Du-Non-Retour. Là, à l'unique reposoir de la procession et avant la bénédiction finale et le retour sur les lieux où s'est déroulée la célébration eucharistique, le révérend père Barthélemy Adoukonou a adressé à Dieu, au nom du peuple béninois, l'aveu à la fois prière ci-après :

Seigneur de gloire, nous t'avons chanté, accalmé, porté en triomphe jusqu'à ce lieu où nous T'avons humilié dans nos propres frères de sang. Tu étais devenu le bois d'ébène que nos ancêtres ont contribué à abattre, débiter, traiter. Puisque "le sacrifice qui plait à Dieu, c'est un esprit brisé; (et que) Tu ne repousses pas, ô mon Dieu, un cœur brisé et broyé" (Ps. 50, 19), voici nos coeurs qui se souviennent et qui s'humilient en demandant pardon. Nous avons été capables de ça. Nous te promettons que cela ne recommencera plus jamais.

Nos coeurs qui se souviennent sont sans rancœur parce qu'ils sont devenus ton cœur qui, à rythme géant, impulse la vie et l'amour dans les veines de l'humanité.

Nos pères n'avaient que leur conscience à leur tenir lieu de Loi, et déjà ils étaient inexcusables. Mais nous, nous avons en plus, ta propre voix qui a retenti dans notre histoire d'hommes et qui nous a dit : "suivez-moi", et surtout Tu nous as laissé en partant ton Esprit qui est Loi Nouvelle. Nous n'avons donc aucune excuse à vivre indifférents dans tant de structures de péché qui nous enserrant dans leurs mailles. Nous avions pris, il y a un an, la résolution de transformer les conditions de vie des "enfants sous tutelle" (Vidomegon). Cette année, nous te promettons de travailler à la réconciliation de nos ethnies, à l'unité de l'Afrique dans une fraternité sans frontières.

Au terme d'une année qui T'a été consacrée, ô Toi Christ Rédempteur, nous nous ouvrons à l'Esprit que Tu as promis avec ton départ et à cause de ton départ. Qu'il se joigne à notre esprit pour nous convaincre de péché mais aussi de la certitude du pardon que Tu nous as obtenu auprès du Père !

Nous voulons vivre autrement les uns avec les autres dans la mémoire de nos pères dont certains, comme le roi Agonglo, en précurseur des droits de l'homme avait déjà opéré la révolution sociale qui fit des esclaves des fils : "Mbivil" (Tous fils). Nous revient, à nous tes disciples, de recueillir cette lueur d'amour vraiment royal pour en faire le soleil éclatant de royaute sur le monde. Si un païen, "chrétien anonyme", a pu dire et faire cela, que ne pourraient tes disciples vraiment convertis ?

En ce commencement de l'Année du Saint-Esprit, nous lui ouvrons largement nos coeurs pour qu'il les pénètre et les embrasse !

Au Christ Rédempteur de l'homme la gloire, la puissance dans les siècles des siècles !

Barthélémy Assogba Cakpo



La procession en route pour la Porte-du-Non-Retour.

AVEU ET PRIÈRE

À l'issue de la messe, la procession animée par le houngan d'Abomey à qui l'on a fait faire le déplacement pour la circonstance a majestueusement conduit la

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE CHRIST EST RESSUSCITÉ... ALLÉLUIA !

« Si le Christ n'est pas ressuscité vaincra notre foi » (*1 Co 15, 14*). Que le Christ soit ressuscité, c'est un fait et notre réflexion ne voudrait pas être une nomenclature de preuves. Certes, la foi en Jésus, Dieu fait homme, qui a souffert qui est mort et qui est ressuscité le troisième jour, constitue l'essentiel de notre credo et le contenu du message de salut que tout baptisé est appelé à annoncer. Comment alors comprendre cet événement qui a eu lieu à Jérusalem il y a environ 2000 ans et que nous actualisons tous les dimanches de l'année liturgique et de façon toute particulière le dimanche de Pâque et quel en est l'impact sur notre vie de baptisés ?

PÂQUE, UN MYSTÈRE TOUJOURS NOUVEAU

« Le mystère de Pâque est ancien et nouveau... Il est ancien en raison de la loi, mais nouveau en raison du Verbe »⁽¹⁾. La loi est ancienne tandis que le Verbe est nouveau, éternel. Il ne s'agit donc pas d'une simple mémoire, d'un anniversaire. Pâque est pour nous liée et mêlée à notre histoire c'est-à-dire à notre passé où nous étions esclaves du péché, à notre présent où le Christ a fait de nous des affranchis pour toujours en substituant notre mort par la sienna et en faisant de nous des fils dans l'espérance qui ne déçoit pas (*Ro 5, 5*). C'est l'actualité de Pâque qui fait que nous nous préparons pendant quarante jours dans le jeûne, l'aumône et la prière pour accueillir d'un cœur nouveau les grâces du Ressuscité. Celui-ci nous a sauvés une fois pour toutes et sa grâce nous accompagne tous les jours; Il la renouvelle et nous les accorde à la mesure sans mesure.

Il est clair que le Christ ne ressuscite pas de nouveau à chaque fête de Pâque. Il l'a fait une fois pour toutes comme nous le disions un peu plus haut. La résurrection constitue avant tout la confirmation de tout ce que le Christ Lui-même a fait et enseigné. Elle justifie toutes les vérités, même les plus inaccessibles à l'esprit humain et est l'accomplissement de toutes les promesses de l'Écriture. (*Mt 28, 6 Lc 24, 26-27*).

PÂQUE : UN MONDE NOUVEAU, UNE TERRE NOUVELLE

Par sa résurrection, le Christ a délivré l'humanité de sa condition mortelle pour la transfigurer par l'action du Saint-Esprit⁽²⁾. En effet nous avons été baptisés dans la mort de Jésus et ensevelis avec Lui par le baptême afin que, comme Lui, nous vivions dans et d'une vie nouvelle (*Ro 6, 3-4*). Nous ne devons plus considérer la Pâque comme la résurrection de Jésus seul. Elle est aussi la nôtre. Par elle, le Christ s'est lié définitivement à notre terre et l'arrache à son indigence et à sa corruption pour lui communiquer sa propre gloire. Notre monde, avec nous et en même temps que nous, est libéré et affranchi de toute limite. Le séjour du Christ dans "le ventre de la terre" au cours du grand silence du sabbat est une purification et une fécondation de notre terre d'où Il surgira le dimanche de

Pâque comme la première coulée d'une lave volcanique qui brûle les ronces de nos coeurs en même temps que celles de la terre, faisant de nous ainsi des hommes au cœur nouveau et de la terre une terre nouvelle.

PÂQUE : UN CŒUR NOUVEAU POUR UN HOMME NOUVEAU

Il est important ici de noter que ce ne sont pas nos efforts de caféine, nos mortifications qui nous ont valu les grâces du Ressuscité. C'est un don gratuit de Dieu. Ce ne sont pas non plus ces efforts qui rendent possible la résurrection. Il est vrai que nos souffrances sont une participation aux souffrances du Christ, mais il est tout

aussi vrai que la souffrance de Jésus est déjà complète sans la nôtre. Jésus, aumône et prière disposent notre cœur à accueillir la grâce sans risque de syncrétisme.

Au cours des quarante jours de carême, nous faisons le ménage et entamons un processus de conversion qui sera porté à terme par la confession pasciale. Le Christ accepte de se revêtir de nos péchés et est enseveli avec nos péchés. Par sa résurrection Il détruit le péché; et la mort est vaincue à jamais. Dès lors nous possédons dans le Christ, le salut de l'homme adopté, racheté, restauré et purifié. En Jésus ressuscité nous avons la vie sans fin. Devenus des hommes nouveaux nous sommes aussi immortels dans le Christ ressuscité. C'est la grâce des mystères célestes.

PÂQUE : INTERPELLATION À VIVRE EN HOMME SAUVÉ

Le Christ ressuscité a brisé les liens de nos servitudes. Il nous a libérés de l'esclavage du péché et fait ainsi de nous des hommes libres et sauvés. Nous n'avons plus de raison de vivre dans la tristesse. Le chrétien doit vivre dans la joie et celle-ci doit contaminer son entourage, car sa vraie identité, celle qu'il a retrouvée grâce à la victoire du Christ sur la mort, c'est l'être joyeux et cette joie est communicative à l'exemple de celle éprouvée par Marie et qu'elle a partagée avec sa cousine Élisabeth (*Lc 1, 39-56*). Cette joie du Ressuscité ne devra pas être éphémère tant que nous portons la marque des racines du péché et de la mort.

Un autre caractère, c'est la paix. Elle est à fois celle du cœur — et en ce sens elle fonde et sous-tend notre joie — et celle du monde dans lequel nous sommes. Il ne devrait plus y avoir d'injustice, de guerre, de torture car leur prix c'est la mort. Or étant devenus des hommes nouveaux dans le Christ nous ne recherchons que des choses d'en haut.

En somme, Pâque c'est une grande fête, la fête de notre libération et de notre filiation — rompu depuis Adam — retrouvée. Mais que de fois ne nous-nous pas les grâces reçues dans nos vieilles habitudes que nous reprenons aussitôt la fête passée? Les grâces en tout cas nous poursuivent et c'est nous qui nous cachons, nous protégeons avec nos couvertures de péchés pour ne pas recevoir les fruits. Les résolutions prises pendant le carême doivent pouvoir se poursuivre toute notre vie. C'est un entraînement à la manière d'un athlète. Celui-ci s'entraîne pendant longtemps pour un match. La compétence et l'agilité acquises ne disparaissent pas après l'échéance. C'est un acquis et cela pour longtemps, pour toujours parfois.

Chrétiens nous pouvons et nous avons des raisons de vivre dans la joie et la paix. Christ notre Sauveur est ressuscité et nous vivrons. Alléluia! Alléluia!

NOTES

(1) Homélie de Méliton de Fardes sur la Pâque.

(2) CEC n° 651.

Bibliographie

— DANIELOU Jean, *La résurrection*, éd. du Seuil, Paris 1969.

— Ed. POUSSET, S.J., "Croire en la résurrection", in *Nouvelle Revue théologique*, N° 4, avril 1974 Tome 96.

— RAHNER Karl, *L'homme au miroir de l'année chrétienne*, éd. Mame 1966.

— CEC.

Aïkou Romain Médard
Grand Séminaire Mgr. Louis Parisot
(Crux - Hostia - Virgo)

Brice C. Ouinsou
Séminaire Notre-Dame-de-Fatima, Parakou (Bénin)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION.

LE MOINE TRAPPISTE CYPRIAN-MICHAEL IWENE TANSI, PREMIER NIGÉRIEN
ÉLEVÉ AUX HONNEURS DES AUTELS PAR JEAN-PAUL II

Du 21 au 23 mars 1998, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a entrepris son 82ème voyage pastoral hors d'Italie. Cette fois c'était pour effectuer la 13ème visite en Afrique et la 2ème au Nigeria après celle de février 1992 où il s'était rendu à Lagos, Ibadan, Onitsha, Enugu et Kaduna.

Tout au long de cette visite pastorale au Nigeria, le Pape Jean-Paul II a prêché "la réconciliation, un chemin de paix dont l'Afrique a tant besoin". Ce fut, du reste, le thème central de son homélie lors de la cérémonie de béatification du moine trapiste Cyprian Michael Iwene Tansi à Onitsha le dimanche 22 mars 1998.

En parlant du bienheureux Cyprian Michael Iwene Tansi, le Saint-Père n'a pas manqué d'indiquer qu'il est un admirable exemple dans la pastorale de la réconciliation : Le Père Tansi, devait déclarer le Pape dans son homélie, « savait qu'il y a une partie de fils prodigue en chaque être humain. Il savait que tous les hommes et toutes les femmes sont tentés de se séparer de Dieu afin de mener leur propre existence indépendante et empreinte d'égoïsme. Il savait qu'ils étaient ensuîte déçus par le vied et l'illusion qu'ils les avaient fascinés et qu'ils finissaient par trouver au plus profond de leur cœur le chemin qui les ramenait à la maison du Père (cf Réconciliatio et paenitentia, n° 5). Il encourageait les personnes à confesser leurs péchés et à recevoir le pardon de Dieu dans le sacrement de la Réconciliation. Il les implorait de se pardonner réciprocement comme Dieu nous pardonne, et de transmettre le don de la réconciliation, l'appliquant de façon concrète à tous les niveaux de la vie nigériane. Le Père Tansi s'efforçait d'imiter le sens de la parabole (de l'enfant prodigue) : il était toujours disponible pour ceux qui cherchaient la réconciliation. Il diffusait la joie de la communion restaurée avec Dieu. Il inspirait les personnes à accueillir la paix du Christ, et les encourageait à nourrir la vie de grâce par la Parole de Dieu et la Sainte Communion ».

QUI EST LE PÈRE TANSI ?

Le Père Cyprian Michael Iwene Tansi qui a été proclamé "bienheureux" par le Pape Jean-Paul II dans le pays même où il a prêché la Bonne Nouvelle du Salut et où il s'est efforcé de réconcilier ses concitoyens avec Dieu et entre eux, est né en 1903 à Igboezunu, petit village du sud du Nigeria, de parents païens mais profondément religieux.

Encore enfant, Iwene était très attaché au gris-gris personnel que son père avait fabriqué pour lui à sa naissance. Il était persuadé que cet objet le préserverait du malheur et lui porterait chance.

A six ans, après la mort de son père, il fut envoyé vivre avec une tante dans le



Le moine trappiste Cyprian Michael Twene Tansi

village de Aguleri où il fut éduqué par les Missionnaires à l'école Saint-Joseph et fut préparé au baptême par le Père Rubino.

A l'âge de neuf ans, Iwene arriva un jour à la maison et, de ses mains tremblantes, devant la surprise horrifiée de sa mère, se mit à détruire son gris-gris personnel. C'est la condition à laquelle il reçut le baptême et le nom de Michael.

A la fin de ses études à l'école Saint-Joseph de Aguleri où il s'aperçut avec une tristesse contenue qu'il ne voyait que d'un œil, il accepta avec empressement d'y rester pour enseigner alors qu'il n'avait que seize ans et que des perspectives plus lucratives s'ouvriraient pour lui à Onitsha ou à Enugu.

En 1922 quand Michael eut dix-neuf ans, sa mère mourut. Ce fut dans des circonstances particulièrement tragiques qui le bouleversèrent. Il admint que la mortalité infantile s'accrut soudainement dans le village où vivait sa mère Ejjikwevi. Comme de coutume, les gens du village s'adresserent au sorcier qui recourut à la magie pour désigner l'adulte qu'il rendrait responsable du mauvais sort. Ejjikwevi fut dénoncé en l'occurrence. Et pour que les enfants ne meurent plus, elle fut donc soumise à la sanction habituelle et but le poison qu'on lui présentait : pour elle c'était une soumission nécessaire à la coutume. La nouvelle de cette mort, parvenue une semaine plus tard à Michael, fut pour lui une lourde croix à porter; car à cette époque-là, ce geste était considéré plus comme un sacrifice qu'un sacrifice. Cette douleur profonde conduisit Michael à une décision pratique : il entreprit la conversion au christianisme de ses trois frères. Tous vécurent et moururent en chutant exemplaires. Sa

Steur, Obiamma, lu
baptisée, juste, ayant
de mourir.

Tout en enseignant à plein temps à l'école d'Agueré, dont il devint directeur à vingt-et-un ans, Michael poursuivit ses études à Agueré et à Onitcha. Cependant il ressentait plus que jamais, l'appel de Dieu et, à l'âge de vingt-deux ans, il entra au séminaire Saint-Paul d'Igbirian pour étudier sa vocation sacerdotale.

Tout en étant bien encadrés dans la communauté et le monastère du Mont-Saint-Bernard, l'esprit et l'œuvre de frère Cyprien restaient tournées vers sa terre natale. Il a prié et travaillé dans ce monastère pour le jour où il retournerait au Nigeria afin de proposer à son peuple la vie contemplative. Mais il mourut le 20 janvier 1964 en Angleterre, à l'âge de 61 ans, avant d'avoir pu réaliser son rêve. Il reçut la sépulture dans le cimetière du monastère. Sa dépouille fut transférée au Nigéria en 1986 où elle repose depuis le 17 octobre 1986, dans le cimetière des prêtres près de la cathédrale d'Onitsha.

Au cours de son homélie, parlant des œuvres du père Cyprian Michael Tansi, le Pape Jean-Paul II a dit notamment :

"Quelques-unes des personnes auxquelles il a proclamé l'Évangile et administré les sacrements sont aujourd'hui ici avec nous, parmi lesquelles le Cardinal Francis Arinze ancien archevêque d'Onitsha et président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux qui fut baptisé par le Père Tansi et poursuivit ses études primaires dans l'une de ses écoles."

"La vie et le témoignage du père Tansi sont une source d'inspiration pour tous au Nigeria, le pays qu'il aimait tant. Il était avant tout un homme de Dieu; les longues heures passées devant le Saint-Sacrement remplissaient son cœur d'un amour généreux et courageux. Ceux qui le connaissaient témoignent de son grand amour pour Dieu. Quiconque le rencontrait était frappé par sa bonté paternelle. Il était également un homme du peuple: il plaignait les autres toujours, avant lui-même et était particulièrement attentif aux nécessités pastorales des familles. Il apportait un soin attentif à la préparation des couples au saint-mariage et préchait l'importance de la chasteté. Il s'efforçait de toutes les manières possibles de promouvoir la dignité des femmes. L'éducation des jeunes était particulièrement importante pour lui. Même lorsqu'il fut envoyé par l'évêque Heery à l'Abbaye cistercienne du Mont Saint-Bernard en Angleterre, pour poursuivre sa vocation monastique dans l'espoir de réintroduire la vie contemplative en Afrique, il n'oublia pas son peuple. Il ne manqua pas d'élèver des prêtres et des sacrifiés pour la sanctification permanente du peuple...".

Les contemporains du père Cyprian Michael Iwene Tansi conservait de lui le souvenir d'un homme qui frappait par sa charité, sa sainteté et son ascétisme. Non seulement il enseignait l'humilité, l'obéissance, la prière... mais surtout il les mettait en pratique. De nombreux prêtres et religieux nigérians dont plusieurs devinrent évêques par la suite furent ses élèves.

Dieu soit loué pour tant de tendresse dont Il comble l'Afrique.

NATION

L'AUJOURD'HUI DE MON AFRICANITÉ : CHEMIN D'ESPÉRANCE D'UN JEUNE

"Le colon nous a spoliés, il nous a pillés, il a mis en ruine nos structures politiques traditionnelles, il nous a aliénés." Telles sont des idées qui ont jailli et continuent de jaillir de la pensée des Africains face à l'Occident. Pire, au sein de l'Afrique elle-même, des tribus ou groupes ethniques, à partir d'un fond historique de brouille continuant de nourrir l'une envers l'autre une haine diabolique. Tout cela n'est pas dénué de sens. Mais s'il est vrai qu'il faut se servir du passé pour construire le présent et inventer l'avenir, il n'en demeure pas moins vrai qu'il faut assumer de façon responsable l'actualité, l'aujourd'hui de son africainité. Ceci impose un dépassement des "fantasmes du passé" pour bâtir, structurer le présent et ouvrir des chemins d'espérance.

I — LES FANTASMES PERSISTANTS D'UN PASSE

Le recours à l'histoire africaine nous fait découvrir, en dehors des actes valeureux, une Afrique tout autant marquée par des

guerres tribales et ethniques que par la domination impérialiste occidentale. Les deux dominées nous intéressent à un titre spécial parce qu'elles constituent les causes de ce que nous pourrions appeler les "plus grands fantasmes" de notre Afrique contemporaine.

En effet, les relations Nord-Sud continuent de se nouer en contexte de domination où les Africains continuent de comporter en enfants soumis des maîtres de l'Europe, enfants que la "Mère Europe" doit continuer à nourrir de son "lait économique", enfants qu'elle doit aider sur tous les plans à se développer. C'est là le premier fantasme, la première morbidité de l'Afrique qui se soumet à une perpétuation ahérente de l'histoire et où des politiques africaines se livrent à une accommodation complice à l'hégémonie occidentale. A cela s'ajoute le fait que les déchirures interafricaines ne placent pas pour le développement harmonieux du continent.

C'est là qu'apparaît le deuxième fantasme. Il consiste à perpétuer des querelles du passé par des traditions de rancune ou d'amour auxquelles l'on abreuve les jeunes générations ou les générations montantes. Pis encore, on assiste à une réédition de ces

situations conflictuelles. C'est le cas pour plusieurs foyers de tension qui s'allument aujourd'hui sur notre continent, où des frères de sang se combattent dans un registre d'activité infernal et apocalyptique, même s'il faut voir parfois dans ces conflits des manipulations savamment téléguidées par des puissances d'argent.

Pour guérir de ces fantasmes, il faut une cure psychanalytique systématique, en l'occurrence pour la jeunesse, espoir de demain. Cette cure consistera à savoir traiter les événements du passé pour ce qu'ils sont. Ceci permettra de continuer dans le sens des bonnes réalisations amorcées par nos aînés, et de considérer leurs lieux d'échec comme autant d'exemples à proscrire. Une telle gestion de ces fantasmes sera de nos héritiers responsables du présent.

II — L'ACTUALITÉ DE MON AFRICANITÉ

Le dépassement des fantasmes du présent nous permet de faire face aux réels problèmes de notre être d'Africain aujourd'hui. Être Africain aujourd'hui, c'est d'abord et avant

tout refuser concrètement toute fatalité. Ce refus de la fatalité s'emet par la réflexion et l'action.

Être Africain aujourd'hui, c'est savoir réfléchir sur ses problèmes les plus urgents : les problèmes relatifs à la construction de sa personnalité, les problèmes d'emploi et de dignité de la personne humaine; et savoir structurer sa pensée en vue de l'action.

Être Africain aujourd'hui, c'est œuvrer pour ne pas laisser pourrir par l'inaction la force qui est en nous. Surtout pour la jeunesse qui se caractérise par sa vigueur et sa vitalité, il est impérieux qu'elle ne laisse pas "vieillir sa jeunesse". C'est la condition pour elle de libérer la nouveauté, d'innover, d'être inventif.

Être Africain aujourd'hui, c'est savoir utiliser rationnellement ses ressources et ses capacités dans tous les domaines.

Être Africain aujourd'hui, c'est savoir œuvrer pour son bien-être émancipant et qui mérite d'être modifié ; aussi bien les modes de production que des manières d'être.

Être Africain aujourd'hui, c'est, enfin, être présent à soi de façon efficace, ce qui nous permet, en conséquence, une présence au monde, à l'humanité. Ces grandes victoires conquises dans le présent autorisent des espoirs pour l'avenir.

III — OUVRIR DES CHEMINS D'ESPÉRANCE

Seule la foi que nous avons en l'avenir peut autoriser l'espoir des lendemains meilleurs. De toute façon, l'heure n'est plus à l'afro-pessimisme et à tous ses corollaires qui dénoteraient de notre inaptitude à être des bâtisseurs d'avenir. Sachons que le sort de notre action se joue, le plus souvent, dans notre tête avant que nous l'ayons commencé. Osons poser des jalons chaque fois que cela nous est possible. Une image napoléonienne nous instruit largement à cet effet : "seules les batailles que l'on n'a pas engagées sont perdues. Si tu ne peux ouvrir une porte, ce n'est pas parce qu'elle résiste, mais parce que, à un moment donné, tu as renoncé à l'ouvrir" (cf Martin GRAV in "Vivre debout" page 63).

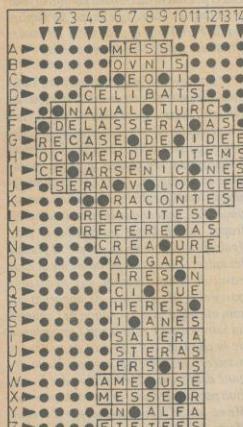
Une telle compréhension des problèmes africains est le premier chemin d'espérance qui permet de creuser à la longue des chemins d'espérance dans tous les domaines où notre continent est éprouvé.

Concrètement, est chemin d'espérance une révision du programme éducatif pour son adaptation aux réalités, besoins et priorités de l'Afrique contemporaine. Est également chemin d'espérance une révolution dans la conception de l'Etat : la nouveauté consistera à lever le mythe de "l'Etat providence" pour libérer les initiatives. Est enfin chemin d'espérance une nouvelle conception de la nature par rapport à son exploitation. Un engagement de l'Afrique dans ces chemins d'espérance contribuera à coup sûr à l'introduction dans les grandes avenues du développement et d'un développement intégral.

De tout ce qui précède, il ressort que être Africain aujourd'hui à part entière, c'est dépasser ce que nous avons appelé les plus "grands fantasmes" du passé, pour faire face aux vrais problèmes du continent, aux problèmes relatifs à la gestion libre et responsable des ressources humaines et matérielles. Ce qui permettra l'édification d'une Afrique aux lendemains qui chantent l'homme arrivé à sa pleine stature d'homme.

*Médard Aboué et Virgile Klimpin
Grand Séminaire Mgr. Louis Parisot*

REPORTE AU JEU LE BENIN EN MOTS CROISÉS de la page 5



REPORTE AU JEU ROUE MESSAGEUR de la page 5

En partant de la lettre V à gauche, face à la tête de l'oiseau et en suivant une lettre sur deux, on peut lire :

« VOULOIR, C'EST POUVOIR »

REPORTE AU JEU LA CROIX de la page 5

Horizontalement :
* GRANULE — CENTRER —
SOCRATE.

Verticalement :
* PLANCHE — CONTRÉRE —
COURAGE.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : SITUONS LES RESPONSABILITÉS

(Suite de la première page)

l'ambition d'aider au développement des facultés mentales et psychiques. Ainsi donc, l'école est le lieu de formation de l'homme afin de le rendre heureux, juste et utile à la société. Alors, il pourra porter des jugements sûrs et saints, s'attaquer au bien et à son déploiement dans le vécu quotidien. Ce faisant il dominerait ses mauvaises inclinations tels que: vol, mensonge, cupidité et beaucoup d'autres vices qui ont toujours, d'une manière ou d'une autre, des conséquences fâcheuses et néfastes sur la société. Victor Hugo avait donc vu juste.

Mais l'amère réalité du Bénin apparaît aujourd'hui comme une ironie du sort quand on constate le niveau d'instruction élevé de ceux qui opèrent des détournements de fonds publics. On a dès lors comme impression que l'instruction regle leur donne des moyens subtils pour la réussite de leurs viles manœuvres. Et ainsi la corruption est devenue un mot d'ordre dans nos services administratifs. Dans cette ambiance d'immoralité, on ne peut que se sentir dans une cavalerie infernale qui apporte un cinglant élément au cri de Victor Hugo. Si, de nos jours, il lui est possible de revenir dans ce monde et surtout dans notre pays, le Bénin, il changerait sans doute de langage.

Au regard de tout ce qui se passe, on peut simplement dire que la corruption qui règne au Bénin a ses racines dans l'"établissement" (classe sociale qui détient les pouvoirs dans le pays). Cette classe deviendra une triste référence pour les générations montantes si elle ne change le fusil d'épaule. Tout confirme que le phénomène corruption est l'œuvre, non des populations paysannes laborieuses, mais des cadres et intellectuels qui sont aux affaires de ce pays et cela amène même à se demander si l'école béninoise a échoué puisque sa tâche, en définitive, est de

former des hommes accomplis, capables de diriger le pays et lui permettre d'assurer à chacun de ses fils et filles le bien-être matériel, physique et moral. Notre préoccupation ici n'est pas de scruter les causes de ce fléau mais de voir en ce qui concerne notre école ce qu'on peut faire pour limiter, mieux pour en finir avec des "intellectuels tarés", nuisibles à la société.

L'ÉCOLE A-T-ELLE ÉCHOUÉ ?

Notre École n'a pas encore échoué et n'échouera pas dans la noble tâche qui est la sienne. Nous pensons, à cet effet, que nos programmes d'études doivent être dosés, à tous les degrés d'enseignement, de notions d'éthique afin de permettre à tous les scolarisés d'avoir une conscience patriotique marquée par un amour et un dévouement sans pareil à la cause de la Nation dans le respect des libertés individuelles. Ce faisant, nous espérons que notre pays, le Bénin, aura des cadres et intellectuels "mordus" par le souci de son développement dans la transparence, la justice et l'honnêteté. Si cette axiologie n'est pas une panacée pour d'autres observateurs, nous pensons pour notre part qu'elle a déjà fait ses preuves chez d'autres peuples en l'occurrence les "dragons d'Asie".

En attendant l'avènement de cela, il urge que la Justice béninoise qui donne depuis un certain temps la preuve de son indépendance vis-à-vis de tous les autres pouvoirs, prenne encore plus ses responsabilités à l'égard des corrupteurs et des corrupteurs afin de dissuader tous ceux qui, attendant impatiemment leur part de gâteau, s'identifient déjà dans leurs rêves à "ALI BABA", le héros des "milles et une nuits".

*Médard Aboué et Virgile Klimpin
Grand Séminaire Mgr. Louis Parisot*

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

VILLES AFRICAINES : LE BRUIT IMPOSE SA LOI

Les villes africaines sont devenues de véritables usines à bruits. Les lois qui ont vocation à ramener un peu de calme s'appliquent peu et ceux qui veulent combattre ces nuisances sont perçus comme des «Blancs».

Des véhicules sans pot d'échappement qui traversent la ville à vive allure. Des motos ou des voitures qui klaxonnent pour un rien. Des scieries et des moulins qui fonctionnent à plein régime aux heures de sieste et même jusqu'à une heure du matin. Des voitures publicitaires pour annoncer à tue-tête un gala de boxe ou le «mégá-concert» de l'année. Des discothèques et des buvettes qui militent leurs quartiers toute la journée et parfois jusqu'à petit matin. Des ouvriers qui martèlent, meulent ou sciennent sans arrêt dans des ateliers installés dans les mêmes concessions que des habitations. Des avions qui font un vacarme insupportable pour les habitants des quartiers riverains de l'aéroport. Des secousses qui à longueur de journée battent tam-tams et chantent à gorges déployées les «ébénistes du Seigneur». Des magasins qui, à l'approche des fêtes, sous prétexte de «liquider» leurs produits, sortent leurs haut-parleurs et imposent une «musique» tonitruante à tout le quartier...

La pollution sonore est quotidienne dans la plupart des villes africaines. «Le problème est que notre société ne perçoit pas encore le bruit comme un élément dangereux pour la santé de l'individu», diagnostique le docteur Raoul Pereira. Ce médecin du travail en service à Cotonou dresse la liste des dangers que courrent ceux qui sont exposés au bruit : perte de l'audition, sensation de crissement dans les oreilles, stress, palpitations, arrêts cardiaques, hypertension artérielle... On peut y ajouter les insomnies, la baisse de vigilance avec son cortège d'accidents ; les difficultés de mémorisation. Chez l'enfant, un environ-



nement trop bruyant peut avoir des répercussions sur l'apprentissage du langage et de la lecture.

DES HISTOIRES DE BLANCS

Les producteurs de bruit eux-mêmes ne sont pas épargnés. On connaît l'histoire du sacristain rapportée par Victor Hugo : chargé de sonner la cloche de l'Église Notre-Dame de Paris, il est devenu sourd du fait de son travail. Une enquête réalisée récemment à la faculté des sciences de la santé du Bénin révèle des affections auditives graves chez les enseignants employés dans le secteur informel. Comme leurs patrons, ils n'utilisent ni coquilles antibruit, ni bouchons d'oreilles pour se protéger.

«En général, l'Africain ne se soucie pas tellement des conséquences du bruit qu'il produit sur son environnement. Il trouve normal de mettre la musique à fond dans sa chambre ou de faire des tapisques nocturnes. La tranquillité de l'autre n'est pas du tout sa préoccupation. Tout au contraire, celui qui réclame le silence est perçu comme quelqu'un de bizarre», explique le sociologue béninois Edouard Dallicid Wallace. Témoignage d'un fonctionnaire qui a dû changer de quartier à cause du bruit : «Dans la concession, il y avait des adeptes d'une secte. Ils prirent tous les jours à 5 h, midi et vers 19 h. Ils poussent des cris très forts comme s'ils subissaient des flagellations. On était réveillé à 5 h tous les jours et on ne pouvait pas se reposer à midi. J'avais très souvent les maux de tête. J'ai dû déménager».

Un autre travailleur raconte son aventure :

«Il y a un moulin à céréales dans la concession voisine. Quand je reviens du boulot vers treize heures, il est en marche jusqu'à quinze heures. Je n'arrive pas à me reposer. Je me suis plaints à la police qui lui a demandé d'arrêter entre 13 h et 15 h. Il a respecté pendant quelques jours. Mais ce sont les femmes du quartier qui ont commencé par se plaindre de moi. J'ai été présenté comme celui qui fait qu'on n'écrase pas vite leur maïs. Les gens ont commencé par m'appeler le Blanc. Le meunier travaille aujourd'hui à

toute heure, même jusqu'à une heure du matin».

Il existe pourtant dans la plupart des pays africains des réglementations sur le bruit. Au Bénin par exemple, le Code d'hygiène public interdit l'utilisation abusive des haut-parleurs et des avertisseurs sonores et l'installation dans un tissu urbain dense de tout atelier bruyant. Il prescrit aux lieux les horaires de mise en marche des ateliers bruyants (moulins, scieries), des discothèques et véhicules de publicité sonore. Ceux-ci doivent tenir compte du temps de repos et ne fonctionner qu'entre 7 h et 13 h le matin et de 15 h à 23 h l'après-midi.

Le Code interdit également l'installation des discothèques et ateliers bruyants aux abords des écoles, formations sanitaires et

autres services administratifs. La sanction en cas de violation de la loi ? Une amende de 10 000 à 100 000 F et/ou un emprisonnement de 5 à 15 jours. Peine supplémentaire : la fermeture de l'établissement pendant huit jours. Pendant ce délai, le propriétaire de l'établissement a l'obligation de prendre toutes les dispositions pour se conformer à la réglementation avant l'ouverture. Si à la réouverture, la même infraction est constatée, on pourra fermer définitivement l'établissement.

LES LOIS INAPPLIQUÉES

Au Sénégal et en Guinée, les contrevenants aux textes sur le bruit ne paient que des amendes. Au Congo, la peine d'amende (10 000 à 500 000 F cfa) est assortie d'un emprisonnement de deux jours à un mois. «La réglementation de cette nuisance est la bienvenue dans un environnement où le respect de la tranquillité des voisins est largement ignoré, où la ville est un carnaval permanent avec son concert cacophonique», se réjouit un professeur de droit, le Camerounais Maurice Kamto.

Mais la loi n'est que rarement appliquée. Certains citoyens vont effectivement se plaindre à la police ; celle-ci inflige même de temps à autres des amendes ou ferme provisoirement certaines buvettes. En réalité, les inspecteurs et les commissaires subissent beaucoup de pressions pour ne pas appliquer les sanctions. C'est ce qu'on appelle dans le milieu des «interventions». «Dans nos pays, tout le monde se connaît. Dès que vous prenez une sanction contre le tenant d'une buvette, vous commencez à recevoir des coups de fils ou des visites de parents ou amis. Ce n'est pas facile de dire non à tout le monde», témoigne sous anonymat un commissaire de police de Cotonou.

Dans les faits, on ne punit que ceux qui ont les «bras courts». Pendant ce temps, le bruit impose sa loi... Par cette période de délestage où, à Cotonou surtout, des gens bien, propriétaires ou locataires de groupes électrogènes se permettent de faire installer et mettre en marche sans gêne aucune, ces moteurs à bruit assourdissant, j'allais dire «sous les oreilles» de leurs paisibles voisins.

Jérôme Adjakou Badou
(Sylvia)

UNE RADIODIFFUSION CATHOLIQUE NATIONALE...

(Suite de la première page)

président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), M. René Ménigho Dossa ont répondu nombreux présents à l'invitation des membres de la famille des Franciscains de l'Immaculée, responsables dudit sanctuaire.

Radio Immaculée Conception, la toute première radio catholique nationale au Bénin est une radio non commerciale qui se veut être, à en croire son directeur général le père Alphonse Marie-Bruno, une réponse au mandat missionnaire du Christ : «Allez et prochez à toutes les nations, jusqu'aux extrémités de la terre». Sa mission essentielle réside dans l'évangélisation et la promotion de l'homme.

En attendant de revenir plus en détail dans nos prochaines éditions sur les temps forts de cet important événement, retenons que Radio Immaculée Conception (RIC) est reçue sur 101.0 MHZ FM 24 h sur 24 h.

Bonne écoute à tous tous !

G. D-Y

ET QUAND LA CONFiance DÉSERTE LE FORUM AU BÉNIN...

(Suite de la page 2)

et les décisions subséquentes, toujours dans le souci de mettre fin aux luttes internes, source d'incohérence politique.

«Notre peuple a vécu ces expériences et les a intériorisées dans sa conscience collective. S'il comprend donc qu'en un certain flottement puisse régner au début d'un changement de personnel politique à la tête de l'État, s'il peut admettre un délai de grâce plus long lorsqu'il s'agit d'une coalition, son jugement serait des plus sévères en l'absence d'une réaction ferme et vigoureuse. La clarification politique lui apparaît aujourd'hui comme une nécessité encore que les modalités retenues conditionneront son succès.

«Recentrer le débat politique sur les principaux enjeux auxquels le pays doit faire face, proposer un programme qui montre la

cohérence des actions, rendre visible les forces politiques qui doivent répondre de l'orientation retenue et convaincre l'opinion que le gouvernement se préoccupé en priorité de gouverner pourraient être les remèdes à la morosité politique actuelle. Ils représentent également une exigence pour le rayonnement de notre pays dans la sous-région...».

Ce coup de gueule du président de l'Assemblée nationale, M. Bruno Amoussou, n'est en réalité que l'écho d'une déception profonde qui finit par gagner les populations qui ont pourtant cru au changement, ô combien noble, souhaité à la Conférence nationale de février 1990. Voici déjà huit années de renouveau démocratique et le bout du tunnel ne semble toujours pas être pour demain. C'est là que le bât blesse et continue de faire mal, très mal.

Guy Dosso-Yoro

ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN : PRENDRE APPUI SUR LE SECTEUR ARTISANAL

Le troisième millénaire s'annonce difficile, très difficile surtout pour la République du Bénin rendue économiquement fragile. Et si d'aventure rien n'est fait sur la base de l'existant de façon scientifique, la dérière économique dans les années à venir est plus que plausible.

FAIBLE TISSU INDUSTRIEL

On le sait. La structure économique de la République du Bénin est basée sur l'agriculture et qui, elle-même, est malheureusement tributaire d'une monoculture sans avenir certain. Et pour un pays n'ayant pratiquement que cette structure économique, la mondialisation de l'économie constitue une menace grave. Car son secteur industriel, embryonnaire, contribuant à peine à 12 % au PIB, offre très peu de perspectives pour le progrès. Dès lors, il est impératif pour le pays d'user de son génie créateur, en s'appuyant sur l'existant, pour maintenir la tête hors de l'eau. De ce point de vue, le secteur artisanal paraît alors stratégique pour un modèle de développement endogène. Et cela d'autant que le secteur, en fait, n'est pas homogène. Mieux, les métiers qui composent le secteur artisanal se retrouvent presque dans toutes les sphères de la vie économique.

PROFITER DES OPPORTUNITÉS ARTISANALES

Généralement et à tort, on réduit le secteur de l'artisanat au métier d'art alors que ce dernier utilise moins de 20% des actifs du secteur de l'artisanat. En effet, une enquête réalisée en 1979 par la direction de l'artisanat a donné les fréquences relatives suivantes :

- Artisanat de production 50,3 %;
- Artisanat de service 30 %;
- Artisanat d'art et de décoration 19,7 %.

Par ailleurs, la crise économique qui frappe actuellement le Bénin a le mérite de mettre en relief le rôle très important que joue le secteur de l'artisanat dans le développement socio-économique du pays. L'importance de ce secteur s'apprécie tant au niveau de la production que de celui de la création d'emploi.

Dans le domaine de la production, l'activité artisanale traditionnelle est complémentaire de l'agriculture à laquelle elle fournit la majeure partie des moyens de production : houe, coupe-coupe, hache, lance, etc. De plus, l'artisanat permet l'utilisation et la mise en valeur des matières premières locales : fibres végétales, calabasses, peaux d'animaux, bourse de noix de coco, matériaux de récupération, etc.

De même, l'artisanat dit moderne, qui comprend les métiers apparus avec la colonisation est en plein essor, et le prodigieux développement des métiers tels que la mécanique (auto et deux roues), la confection, la coiffure, la menuiserie (sur bois et sur métal), le dépannage (radio, télévision), la photographie, l'électronique, etc. témoigne de sa vitalité.

L'artisanat occupe donc une place de choix au sein des activités économiques du pays. Une étude publiée par le Bureau



Photo archives - Le travail au premier centre national de la céramique artisanale et Industrielle au Bénin

International du Travail (BIT) en 1990 a montré que les activités artisanales prises globalement produisent une valeur ajoutée de l'ordre de 65% par rapport à la production. D'un autre côté, selon les résultats du Programme d'Etudes et d'Enquêtes sur le Secteur Informel (PEESI) réalisés en 1992 dans dix principales villes du Bénin, le secteur contribue pour 5% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB).

ARTISANAT : SECTEUR DE L'AUTO-EMPLOI

Pour ce qui a trait à l'emploi, le secteur de l'artisanat a une capacité d'absorption

extraordinaire. Ainsi, toujours selon les résultats du PEESI, 103.121 personnes travaillent dans ce secteur. Ce chiffre qui date de 1992 doit être largement dépassé aujourd'hui surtout en raison de la politique actuelle de libéralisation économique et du développement spectaculaire du secteur informel ces dernières années, et l'on pourrait, sans aucun risque de se tromper, placer le secteur de l'artisanat au second rang après le secteur de l'agriculture.

Au total, les potentialités du secteur sont énormes et l'artisanat apparaît comme un des moyens privilégiés pour la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de création d'emplois (en particulier de

l'auto-emploi) pour les jeunes et les femmes (artisanat moderne, artisanat alimentaire, etc.) puisqu'il permet :

* la production de biens destinés à satisfaire les besoins essentiels des populations, ce qui augmente la production nationale;

* la formation des jeunes directement à l'emploi;

* l'augmentation des possibilités de création d'emplois;

* l'amélioration de la balance des paiements grâce à la substitution des produits artisanaux locaux aux biens importés;

* et la préservation du patrimoine culturel par la prévention et la diffusion des œuvres artisanales.

Mais en dépit de cet immense potentiel, le secteur de l'artisanat reste largement méconnu, très peu réglementé et organisé ; les structures chargées de son organisation souffrent d'un manque chronique de moyens. Il s'agira donc

1 — d'entreprendre des actions de promotion vigoureuse (organisation des foires et salons, initiatives inédites : concours divers pour sortir l'artisanat béninois des sentiers battus, etc.);

2 — de faire aboutir le vote de la loi fixant les conditions d'exercice des activités artisanales en République du Bénin et adopter les textes complémentaires en vue de réglementer et d'assainir le secteur;

3 — d'encourager et soutenir l'élan de regroupement des artisans en cours actuellement dans la perspective de la création de la Chambre des Métiers en République du Bénin;

4 — de doter le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme de moyens humains et matériels adéquats afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle d'encadrement et de promotion du secteur des métiers en République du Bénin.

CAP SUR LA CHAMBRE DES MÉTIERS

On ne peut le nier. Le secteur artisanal utilise un grand nombre de main-d'œuvre. Mais par contre, son rendement relativement faible dans les richesses nationales est imputable à son mauvais état d'organisation. Dès lors, il convient de réorganiser le secteur. Et pour le faire, il y a lieu de transcender les thèmes de développement pour passer à des actes concrets susceptibles de baliser la voie à la relance du secteur privé qu'il incarne chez nous l'artisanat qui est tout aussi bien un fer de lance du développement réel dans un système d'économie libérale comme celui de la République du Bénin. À cet effet, la Chambre des Métiers qui vient d'être validée est un atout de taille. Aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin dont les prouesses sont énormes, une Chambre des Métiers, opérationnelle, dynamique, composée d'hommes de cœur, pourrait insuffler un sang neuf à l'économie béninoise. Le Bénin y gagnera.

Félicien Sédjro

QUE REGROUPE L'ARTISANAT ?

Les sept grands domaines généralement retenus dans les secteurs artisanaux sont :

- 1 - Alimentation, hygiène, service ;
- 2 - Métaux, mécanique ;
- 3 - Textiles, habillement, cuir et peaux ;
- 4 - Bâtiment ;
- 5 - Bois, ameublement, autres fabrications ;
- 6 - Électronique, électricité ;
- 7 - Artisanat d'art.

Typologiquement on distingue essentiellement :

- a) artisanat d'art destiné à la décoration et aux divers ornements.

Exemples : Statuette en bois ou bronze, arts batik, sculptures sur bois, bijouteries, maroquinerie etc.

b) l'artisanat utilitaire ou de production, il englobe toute activité artisanale, produisant des biens d'usage courant, sans ayant pas un caractère artistique particulier et destiné à une fonction utilitaire principale ou exclusive.

Exemples : Articles de tissage, menuiserie (bois et métallique); les petites industries agro-alimentaires etc.

- c) l'artisanat de service.

Il regroupe toutes les activités fournant un service d'entretien, de réparation ou de soin à l'exception de celles relevant des professions médicales ou para-médicales. Par contre, et cela selon les pays, les transports automobiles, motocyclistes peuvent en faire partie.

Exemples : Réparation automobile, réparation cycles/cyclomoteurs, électricité, plomberie, maçonnerie etc.